



Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024 et présentés à l'Assemblée Générale de l'UPMC

aux **24.984,83€** de bénéfice reporté de l'exercice précédent, donnent un actif augmenté à **27.009,78€**. Les fonds propres totalisent **15980,80€**

Compte de Résultat 2024

Les restrictions mises en place suite au déficit de l'année 2023 ont été bénéfiques. Les organisations et les formations ont été équilibrées et bénéficiaires. Nous avons récupéré le montant de la perte antérieure.

L'année 2024 se clôture par un bénéfice net de **2024,95** Euros.

Bilan

Différentes dettes fournisseurs ont été apurées. Grâce à notre nouveau logiciel comptable, nous avons récupéré l'ensemble des factures en attente de paiement.

Cotisations :

118 membres en ordre de cotisation dont 10 nouveaux (Grégoire Nicolas, Quannah Zimmerman, Nathalie Gego, Aude Giovanelli, François Bodarwé, Anthony Dupuis, Elsa Lefort, Julie Gillet, Miguel Fontaine, Amélie Haot) et **3 membres** en attente de régularisation.

-14 démissions spontanées (Antole Angelo Vanhelmont Morgane, Wrona Marylène, Dufranne Michael, Fontaine Yves, Piette Claude, Jadot Céline, Constant Martine, Colantonio Fred, Romano Raphael, Defour Michel, Dernelle Kevin, Daulne Joseph, Botton Etienne).

-5 membres démissionnés pour non-paiement (Florence Menschaert,, Pierre Joris, Willy Schrouff, Ophélie Demoulin, Anne-Catherine DE Bast).

-2 décès (Philippe Gillain, Jean-Marie Roberti)

Budget 2025

Nous devons nous atteler à trouver de nouveaux membres et des ressources additionnelles pour les exercices futurs.

Nous vous proposons d'adopter les chiffres 2024 ainsi que le Budget 2025 tels qu'ils vous sont présentés.

Philippe Libois et Stéphane Dor
Trésoriers



Rapport du Vérificateur à l'Assemblée Générale de l'Union Professionnelle « UPMC »
du 2 avril 2025

Le soussigné :

- André Bisschops

a procédé à une vérification des comptes de l'UPMC clôturés au 31/12/2024 pour l'exercice social par un bénéfice de **2.024,95€** ajoutés aux **24.984,83€** de bénéfice reporté de l'exercice précédent, donnent un actif augmenté à **27.009,78€**.

Les fonds propres totalisent **15.980,80€**

Les mouvements sont justifiés par des pièces probantes, et les soldes en banque correspondent aux montants repris sur les derniers extraits de l'exercice.

En conséquence, j'estime que la situation soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale reflète bien la situation réelle de notre Union Professionnelle et que ces comptes peuvent être approuvés sans réserve.



Le vérificateur,